



Le Locle / La Chaux-de-Fonds
Urbanisme horloger inscrit au
Patrimoine mondial UNESCO

L'urbanisme et l'architecture du Locle et de La Chaux-de-Fonds se sont développés selon les besoins évolutifs de l'horlogerie et des horlogers. Les villes jumelles ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en juin 2009 en raison de la valeur universelle exceptionnelle de leur urbanisme.

Le Locle

Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO



- Espace "Temps et Urbanisme"

3ème étage de l'Hôtel de Ville
OUVERTURE septembre 2010

- Visite guidée à pied

samedi matin
10h - départ devant l'Hôtel de Ville

- Petit train touristique

horaires : avril : di 14h - 15h - 16h
mai à octobre : je et di 14h - 15h - 16h
Départ Place du Marché / Billets en vente sur place



Accueil : secrétariat du bureau promotionnel et culturel
bureau numéro 12 - Hôtel de Ville

Brochures :

- Urbanisme horloger
- Le Locle Horloger
(français-allemand-anglais)

*A disposition gratuitement à
l'Hôtel de Ville, au Point d'in-
formation touristique (centre-
ville) et à l'Office du tourisme*

Le Locle
Qualité de vie

Bureau promotionnel et culturel de la Ville du Locle
Tél. 032 933 84 14
www.lelocl.ch